

Report... 67.269 fr

Les 63.260 francs ont été répartis ainsi qu'il suit, sur le livret du prisonnier :

Pigeon	7.482 fr	Lafon	7.482 fr
Baril	7.482 fr	Nicolas	6.657 fr
Wasourer	6.657 fr	Tertre	4.500 fr
Gournay	4.500 fr	Lelaidier A.	4.500 fr
Hatet	4.500 fr	Doisne	3.500 fr
Chemin	3.500 fr		

et Prisonniers sinistrés du Département 2.500 fr
soit... 63.260 fr

Total des dépenses 130.529 fr

Recettes : 130.529 fr. Dépenses : 130.529 fr.

Balance : 0

Le Comité se félicite d'avoir obtenu ce résultat grâce aux membres du Comité en particulier et à la générosité des habitants de nos trois communes.

A tous MERCI.

Pour le Comité, le Bureau :

TOUSSAINT M., LEFEBVRE R., LELAIDIER H.

COMITÉ D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE DE LA HAUTE VILLE, GRANDCHAMP & LE TARTRE-GAUDRAN



L'Allemagne a capitulé. La cessation des hostilités délivrent tous nos chers prisonniers. Les derniers ne vont plus tarder à rentrer. Notre tâche bénévole et volontaire touche à sa fin. Avant de rentrer complètement dans l'ombre nous avons décidé de faire éditer cette modeste brochure et de la destiner aux habitants de nos trois communes. Elle vous fera connaître notre activité durant ces trois dernières années.

Compte rendu des séances organisées au profit des Prisonniers

Les communes avoisinantes ayant toutes organisé des manifestations en faveur des prisonniers, le 15 Septembre 1919, j'ai décidé, après en avoir avisé nos maires, qui m'ont laissé toute liberté, et pris contact avec quelques personnalités locales, d'organiser pour le 25 Octobre une séance récréative.

Cette séance, grâce au concours bénévole des habitants des communes et de la Jeunesse de Saint-Léger, a donné un résultat magnifique malgré les entrées gratuites, puisque nos recettes brutes se sont élevées à 33.411 fr. et les dépenses à 3.220 fr. 60. De plus un reliquat de 200 fr. nous était attribué par les Anciens Combattants de Condé-sur-Vègre. Nous avons donc en caisse après cette première fête la somme de 30.390 fr. 40.

Ce Dimanche 25 Octobre, la fête se prolongeant, nous fûmes obligés de reporter la tombola au Dimanche 1^{er} Novembre après en avoir averti la foule nombreuse venue applaudir les acteurs. Nous les invitâmes à venir en grand nombre pour ce tirage et ce afin de former un comité. Malheureusement après le tirage de la tombola, beaucoup partirent et nous fûmes contraints de former le comité avec les quelques personnes de cœur qui avaient compris la nécessité du dévouement.

Ce Comité fut donc ainsi constitué :

MM^{mes} LAYE, BOISSON, MAILLARD, NICOLAS (femme de prisonnier représentant l'intérêt des Prisonniers de Guerre) et MM. TOUSSAINT, BIEUVILLE, LELAIDIER H., FILLON E., BÉTRON L., PIAN G., LE BAS, VÉNARD M., LETOURNEAU M. et LEFEBVRE. Le Comité nomma immédiatement son bureau : Responsable : M.

TOUSSAINT — Secrétaire : M. LEFEBVRE — Trésorier : M. LELAIDIER H. — Membre : M^{me} NICOLAS.

Malgré toute la latitude dont jouissait entièrement le bureau, il ne fit jamais rien sans en référer au Comité.

La première réunion du Comité eut lieu le 8 Novembre 1942. Etaient présents : MM^{mes} Nicolas, Laye, MM. Toussaint, Bieuville, Lelaidier, Fillon et Lefebvre. Le comité décida ce jour-là de faire bénéficier gratuitement les enfants de prisonniers de la Cantine et de la Coopérative Scolaire, de payer aux prisonniers leurs colis mensuels, que leur famille avait payé depuis si longtemps. Ce même jour le comité décida d'allouer 1.000 fr. au cas où un prisonnier rentrerait. Ont bénéficié de cette décision : MM. Krasulak et Le Peuch. A la même réunion le comité décide d'intervenir auprès des Conseils Municipaux afin d'obtenir l'A. M. G. aux familles de prisonniers.

Le comité fut convoqué à nouveau le 6 Décembre 1942. Etaient présents : MM^{mes} Laye et Nicolas, MM. Toussaint, Bieuville, Fillon, Letourneau, Bétron, Le Bas, Vénard, Pian, Lelaidier et Lefebvre. Il fut décidé qu'un arbre de Noël avec jouets serait offert aux enfants de P. G. et d'offrir des brioches à tous les enfants. Sur présentation d'une facture de M^{me} Laye de 600 fr. pour achat de chaussons, sabots et galoches à Hatet, celle-ci lui fut intégralement remboursée.

Le 22 Août 1943 le comité décide d'organiser une nouvelle fête : celle-ci a lieu en Septembre et donne 39.448 fr. de recettes et 7.463 fr. 60 de dépenses dont 3.000 fr. de raisin et 3.000 fr. de vin fourni par les membres du comité sur leur attribution de vin d'appellation contrôlée.

A la suite de cette fête une réunion a lieu le 17 Octobre 1943. Etaient présents : M^{mes} Boisson et Laye, MM. Toussaint, Lefebvre, Lelaidier, Bétron et Fillon. Le comité décide d'ouvrir un crédit de 1000 fr. aux familles de prisonniers et déportés pour l'achat de vêtements ou chaussures à envoyer dans le colis mensuel.

Pour les déportés la somme fut remise directement à leur famille, soit à M^{mes} Doisne, Beck et Veuve Lelaidier Pauline. Les enfants des écoles ayant donné un vif éclat à notre fête, il fut décidé, pour les encourager, de verser la somme de 1000 fr. à la caisse des écoles.

Un nouveau Noël se présentant avec l'absence de nos chers prisonniers, nous décidons de refaire un arbre de Noël.

Le 4 Mars 1944, nouvelle réunion pour l'organisation d'une fête pour la création du livret du prisonnier.

Cette fête a lieu le 10 Avril 1944. Elle donne en recettes la somme de 44.533 fr. 60 et en dépenses 2.722 fr. 10 dont vin, cidre, harengs et fournitures de pâtisserie.

Le 19 Novembre 1944 le Comité décide d'organiser une 3^{me} fête de Noël et d'offrir un goûter aux familles de prisonniers et aux enfants de l'école. Cette fête du 25 Décembre a rapporté la somme de 5.753 fr., les dépenses se chiffrant à 3.725 fr.

Après ces différentes fêtes les recettes totales se sont élevées à 130.529 fr. et les dépenses à 67.269 fr. Il reste alors en caisse la somme de 63.260 fr.

Les dépenses se sont faites de la façon suivante :

Soupe des enfants de P. G.	1.761 fr
Coopérative Scolaire	150 fr
Colis expédiés aux P. G.	16.738 fr 85
Transport des colis à la gare de Houdan	1.253 fr
Versé à la Jeunesse de Saint-Léger (1 ^{re} fête)	500 fr
Versé au S. N. sur produit des fêtes	2.500 fr
Remboursé aux familles de P. G. et déportés pour achat de vêtements	11.595 fr
Caisse des Ecoles	1.000 fr
Tabac aux P. G. (cartes)	2.830 fr
Versé aux prisonniers rentrés en 1943	2.000 fr
Versé sur livrets Caisse d'Epargne aux enfants de P. G.	420 fr
Dépenses faites pour les trois " Noël "	7.199 fr 10
Achat de miel pour mettre dans les colis	1.321 fr
Factures Passager (impressions)	1.879 fr 50
Achat de vin pour réception des P. G.	1.450 fr
Achat de cartons et ficelle pour fabrication des colis	384 fr
Fournitures pour pâtisserie (1 ^{re} fête)	
voyage et repas de la Jeunesse de St-Léger	3.220 fr 60
Fournitures pour pâtisserie, raisin, vin (2 ^{me} fête) — musicien	7.463 fr 60
Fournitures pour pâtisserie — 3 ^{me} fête — Location de costumes — musicien	2.722 fr 10
Payé pour transport — retour de 2 prisonniers	750 fr
Impression des présentes notices	141 fr 25
TOTAL	67.269 fr